

Le registre de population du Québec ancien Bilan de vingt années de recherches

Hubert Charbonneau*

Le Programme de recherche en démographie historique (P.R.D.H.) a été conçu en 1966, mais la constitution de notre base de données n'a vraiment démarré qu'en 1969. L'objectif primordial de cette initiative d'envergure consiste en la création d'un registre de population devant servir à l'étude démographique du Québec préindustriel. Il s'agit de profiter de circonstances assez exceptionnelles : les registres de baptêmes, mariages et sépultures sont suffisamment bien tenus et conservés pour l'ensemble du territoire depuis l'origine du peuplement européen; la population étudiée est exhaustive et semi-fermée durant une période qui s'étend sur près de deux siècles; l'Université de Montréal possède un ordinateur puissant et des informaticiens susceptibles de relever le défi posé par l'ampleur de la tâche envisagée. Aucune hypothèse précise n'est formulée au départ, tant les initiateurs du projet sont convaincus qu'un tel registre de population permet de répondre à la plupart des questions que se posent les démographes. La base de données projetée doit, en effet, contenir les dossiers (démographiques) individuels et détaillés d'environ un million et demi de personnes ayant vécu au Québec entre 1608 et 1850.

Après vingt ans d'efforts, qu'en est-il exactement du progrès de cette entreprise? Jusqu'à quel point les objectifs sont-ils atteints? Quels obstacles, prévisibles ou non, a-t-il fallu surmonter? Quel chemin reste-t-il à parcourir? Dans quelle mesure l'aventure se révèle-t-elle rentable? C'est ce que nous nous proposons d'examiner brièvement au cours des pages qui suivent.

I — RASSEMBLEMENT ET DIFFUSION DE L'INFORMATION

Le P.R.D.H. a contribué en premier lieu à la conservation des archives québécoises en microfilmant la plus grande partie des registres paroissiaux antérieurs à 1790, puis en guidant les Mormons lors du microfilmage de tous les actes contenus dans les presbytères pour la période comprise entre l'origine et 1877. Cela représente quelque quatre millions d'actes consignés sur 1400 bobines dont nous sommes en ce moment à dresser l'inventaire détaillé : la publication de ce travail complexe, qui renseignera aussi sur les séries déposées dans les archives civiles, est prévue pour l'année 1989.

La lecture des manuscrits et la transcription des renseignements ont demandé beaucoup d'efforts. Cette double opération a nécessairement pâti de son étalement dans le temps et du fait qu'elle a exigé le recours à une main-d'œuvre nombreuse et de compétence forcément variable. Plus de 700 000 actes de baptême, mariage et sépulture ont été saisis, soit

* Programme de recherche en démographie, Université de Montréal.

l'ensemble des registres des XVII^e et XVIII^e siècles. Tout n'a pas encore été contrôlé cependant. Seuls les 300 000 actes antérieurs au 1^{er} janvier 1766 ont fait l'objet d'une saisie systématiquement vérifiée et corrigée : toute cette information représentant près de deux millions de mentions nominatives a été intégralement publiée sous forme d'un répertoire totalisant 45 volumes et environ 30 000 pages.

Diverses sources ont aussi été saisies pour suppléer aux lacunes des registres : recensements nominatifs, contrats de mariage, confirmations, registres des hôpitaux, listes de passagers de navire, mais il s'agit dans tous les cas de documents d'appoint. Le grand intérêt des actes de baptême (naissance) et de sépulture (décès), c'est qu'ils touchent absolument tout le monde en principe. Tout le reste ne concerne qu'une fraction de la population. Les recensements nominatifs généraux, complètement absents entre 1681 et le second quart du XIX^e siècle, possèdent également ce caractère exhaustif, si cher à la statistique, même s'ils ne concernent que des survivants. Aussi convient-il de se demander si notre relevé de tous les témoins mentionnés dans les actes constitue une opération rentable : sur le plan proprement démographique, il apparaît difficile de tirer vraiment profit de cette partie de l'information qui a pratiquement doublé le coût des dépouillements. Pour le Régime anglais, seuls les témoins apparentés au sujet de l'acte sont relevés, d'autant plus que les homonymes abondent sans cesse davantage dans les paroisses de la fin du XVIII^e siècle.

II — MÉTHODES INFORMATIQUES

Vu dans son ensemble, notre projet est impensable sans le recours de l'informatique. C'est d'ailleurs le principal avantage qu'a l'ordinateur de permettre des réalisations qui ne seraient pas entreprises autrement. Quand on ne manipule pas des nombres imposants de fiches, le travail manuel est sans doute préférable. C'est du moins ce que semble indiquer notre expérience. Nos opérations de rodage se sont révélées d'autant plus longues qu'il nous a fallu constamment innover. Au début, nous transcrivions successivement l'information sur un bordereau et sur un support lisible par l'ordinateur : les risques d'erreur étaient alors élevés et les vérifications devaient être multipliées. Plus tard, l'arrivée des micro-ordinateurs a heureusement permis le passage direct du manuscrit à l'ordinateur, sans aucune étape intermédiaire. Il nous a, par conséquent, fallu créer des logiciels de saisie. Dans un monde en progrès constant, l'adaptation est de rigueur.

Notre investissement méthodologique le plus considérable a toutefois porté sur le couplage automatique des données. Faire de l'ordinateur un généalogiste n'est pas une sinécure, en raison de la qualité très variable des anciens manuscrits et du fait que l'orthographe des noms n'était guère fixée jusqu'à une époque récente. Plus encore, mettre au point un registre de population parfaitement automatisé a exigé un travail ardu. Nous avons dû résoudre, en particulier, le problème de la mise à jour continue de la base de données ; au fur et à mesure de leur intégration, les nouvelles informations ajoutent et corrigent également les données déjà en place. Autrement dit, notre registre est susceptible de se transformer dans toutes ses composantes chaque fois que l'on y introduit un renseignement. Par exemple, le mariage d'une fille de vingt ans dont l'acte de naissance fait défaut ajoute non seulement une naissance de sexe féminin dans telle paroisse vingt ans plus tôt, mais crée aussi un enfant de tel rang dans telle famille ou un chaînon supplémentaire dans la descendance de tel fondateur.

Enfin, deux obstacles ont allongé nos travaux tout en modifiant nos objectifs. D'une part, les exigences de la statistique ne nous ont pas paru suffisants et nous avons opté pour

une précision que l'on pourrait qualifier de « généalogique », en ce sens qu'aucune erreur n'est tolérée et que l'intervention manuelle supplée systématiquement aux faiblesses des opérations automatiques. D'autre part, le problème posé par les isolés, c'est-à-dire les immigrants qui ne se rattachent à aucune famille, nous a peu à peu forcés à renoncer à notre ambition initiale qui supposait que les individus nominativement inconnus étaient en nombres négligeables. Notre registre atteint sans doute une assez grande perfection pour tous ceux qui se relient à une famille, ce qui comprend tous les nés canadiens; mais nous devons recourir à des procédés statistiques pour évaluer le nombre et les caractéristiques des nombreux immigrants, temporaires ou définitifs, qui échappent complètement aux manuscrits anciens. Fort heureusement, l'importance relative de ces isolés demeure faible après 1700 (5 p. 100 au maximum vers 1730) et plus encore après 1765, si on s'en tient à la population catholique.

Comme le succès d'aujourd'hui a nécessité vingt ans de labeur incessant, on en conclut que seul un projet de grande envergure peut justifier de si lourds investissements méthodologiques. Si nos objectifs n'avaient porté que sur le XVII^e siècle, ou même sur les 100 000 actes antérieurs à 1730, l'enjeu n'aurait peut-être pas suffi. En revanche, nos réussites en matière de couplage des données ont profité à plusieurs équipes, lesquelles se sont plus ou moins inspirées de nos méthodes. Une copie sur bande magnétique des 30 000 pages de notre répertoire est en outre accessible à tous les chercheurs aux Archives nationales du Canada, à Ottawa. Diverses exploitations exigeant de très longs calculs n'auraient pas été réalisées non plus sans l'ordinateur. Avant tout, la laborieuse mise au point de nos méthodes ne se conçoit qu'en vue du registre qui couvrira désormais l'ensemble du Régime français et prochainement tout le XVIII^e siècle. Le creusement du tunnel a pu sembler interminable, mais la lumière n'en ressort aujourd'hui que plus vive.

III — UTILISATION DU REGISTRE DE POPULATION

Au sens strict, notre base de données n'a finalement pris naissance que tout récemment. Chemin faisant, l'état embryonnaire du registre a tout de même permis de nombreuses exploitations. Si on excepte les publications de nature méthodologique, notre équipe a produit deux douzaines d'articles reposant sur l'analyse d'informations nominatives informatisées. Au début, il s'agissait de simples compilations, mais peu à peu, la reconstitution automatique des familles a été mise à profit. L'année dernière, enfin, nous avons publié un premier livre résultant entièrement de l'exploitation automatique de notre registre — *Naissance d'une population : les Français établis au Canada au XVII^e siècle*, cahier 118 de l'I.N.E.D. Dans cet ouvrage, toutes les opérations relatives à l'élaboration des données, à la constitution des tableaux et aux divers calculs ont été réalisées à l'aide de l'ordinateur. Non seulement celui-ci a-t-il, dans cette étude, procédé au couplage de l'information individuelle et à la reconstitution des unions et de leur progéniture, mais il a également établi les généalogies ascendantes et descendantes de tous les individus de la période 1608-1729. Il est difficile de concevoir un tel travail par des procédés manuels.

Le registre informatisé a aussi donné lieu à une quinzaine de thèses ou mémoires déposés au Département de démographie. L'une de ces thèses, par exemple, a dérivé de l'exploitation de tous les actes de naissance, mariage et décès et de la reconstitution de toutes les familles de la ville de Québec sous le Régime français. D'autres thèses sont en cours sur les Filles du roi, sur la noblesse et sur la mortalité infantile, entre autres.

À l'extérieur de l'équipe, des dizaines d'universitaires (historiens, sociologues, généticiens, linguistes, etc.) se sont prévalus, jusqu'à ce jour, des richesses de notre banque de données. Après avoir longtemps produit à l'intention de ces chercheurs de simples listes alphabétiques ou chronologiques d'actes, de personnes ou d'unions, nous fournissons maintenant des résultats de plus en plus complexes. Il s'ensuit un problème dont nous percevons assez mal la solution : toutes ces demandes exigent de notre part un travail croissant, forcément coûteux, pour lequel il est quasi impossible d'obtenir des fonds. La majorité des chercheurs qui espèrent à bon droit profiter de nos données n'ont ni le temps ni les moyens de procéder au travail nécessaire; de plus, il serait généralement aussi long de leur fournir les explications requises que de réaliser nous-mêmes les opérations.

CONCLUSION

Un long chemin a été parcouru dont il y a lieu, croyons-nous, d'être satisfaits en dépit des inévitables retards. L'ampleur du projet est considérable et il reste beaucoup à faire. Mais tout chercheur qui a vécu les affres du couplage de milliers, voire de dizaines de milliers d'actes, ne peut que s'ébahir devant la prodigieuse efficacité des moyens automatiques mis au point. Le jeu en a certes valu la chandelle. Les problèmes informatiques étant résolus, l'important complément manuel demeure : que l'ordinateur couple automatiquement 95 p. 100 des actes de la période 1730-1799, cela laisse tout de même 30 000 actes que le chercheur doit plus ou moins intégrer, à la main, au registre de population. Nous ne sommes donc pas prêts à aborder tout de suite le XIX^e siècle. Les 170 000 mariages et les 500 000 décès de 1800-1849 auront, quoi qu'il arrive, la priorité sur les naissances de cette période, car ils concernent largement des individus déjà inscrits dans notre registre. Et des naissances, il y en a un million pour ces seules cinquante années. Si l'ordinateur se déclare prêt à les traiter, la saisie réclame quant à elle temps et argent.

Il est rarissime en sciences humaines qu'un projet s'étende sur vingt ans ou plus. La construction de notre banque de données aurait évidemment été impossible sans le constant soutien de nos bailleurs de fonds : 60 p. 100 de nos ressources nous ont été ainsi procurées par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, 10 p. 100 par le fonds F.C.A.R. du ministère de l'Éducation du Québec, 25 p. 100 par l'Université de Montréal et 5 p. 100 par diverses sources, dont la vente de nos publications. Sur une aussi longue durée, les coûts d'ensemble se révèlent évidemment élevés, mais ils se rapportent à des salaires à 80 p. 100 près. Si environ 180 personnes ont collaboré à nos travaux au cours des années, la plupart d'entre elles n'ont exercé qu'un rôle temporaire ou encore de soutien. Une vingtaine de chercheurs seulement se sont succédé à temps plein au sein de notre équipe. Nos frais liés à l'ordinateur seraient beaucoup plus élevés, précisons-le, si l'Université de Montréal ne nous faisait pas profiter d'une quasi-gratuité des services appropriés.

Quoi qu'il en soit, les attentes sont proportionnelles au temps et au montant exigés par une telle entreprise. Quand Jacques Légaré et moi-même avons lancé le P.R.D.H., nous jouissons de l'optimisme et de la naïveté de la jeunesse, mais nous possédions en corollaire l'atout du temps correspondant à la durée d'une carrière universitaire, temps à la fin duquel l'essentiel de nos objectifs aura été atteint, nous sommes en état de l'assurer. Semé d'embûches imprévues, notre parcours aura ainsi comporté beaucoup de satisfactions dont la moindre n'est pas d'avoir rédigé le présent bilan.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Programme de recherche en démographie historique. *Du manuscrit à l'ordinateur : dépouillement des registres paroissiaux aux fins de l'exploitation automatique*. Ouvrage publié sous la direction d'Hubert Charbonneau et André LaRose. Québec, ministère des Affaires culturelles, 1980, xvi – 229 p.; Archives nationales du Québec, coll. « Études et recherches archivistiques », n° 3.
- Programme de recherche en démographie historique. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*. Ouvrage publié sous la direction d'Hubert Charbonneau et Jacques Légaré, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, Tranche XVII^e siècle : vol. 1 à 7, 1980, xxvi – 4 094 p.; Tranche 1700-1729 : vol. 8 à 17, 1981 et 1982, xvi – 5 938 p.; Tranche 1730-1749 : vol. 18 à 30, 1983 à 1985, xvi – 8332 p.; Tranche 1750-1765 : vol. 31 à 40, 1986 et 1987, xvi – 7 121 p.; vol. 41 à 45, 1988.
- Desjardins, Bertrand. « Introduction des micro-ordinateurs dans l'élaboration des données au Programme de recherche en démographie historique ». *Cahiers québécois de démographie*, vol. 8, n° 3, décembre 1979, pp. 39-57.
- Légaré, Jacques. « Le Programme de recherche en démographie historique de l'Université de Montréal : fondements, méthodes, moyens et résultats ». *Études canadiennes/Canadian Studies*, n° 10, juin 1981, pp. 149-182.
- Légaré, Jacques. « A Population Register for Canada Under the French Regime: Context, Scope, Content, and Applications ». *Canadian Studies in Population*, 1988.
- Landry, Yves. « Le registre de population de la Nouvelle-France : un outil pratique au service de la démographie historique et de l'histoire sociale ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 38, n° 3, hiver 1985, pp. 423-426.
- Nault, François et Bertrand Desjardins. « Recent Advances in Computerized Population Registers ». *Historical Methods*, vol. 21, n° 1, hiver 1988, pp. 29-33.
- Gauvreau, Danielle. *Reproduction humaine et reproduction sociale : la ville de Québec pendant le Régime français*. Thèse présentée à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de *philosophiae doctor* (démographie), Université de Montréal, février 1986, xxiv – 442 p.
- Charbonneau, Hubert, Bertrand Desjardins, André Guillemette, Yves Landry, Jacques Légaré et François Nault, avec la collaboration de Réal Bates et de Mario Boleda. *Naissance d'une population : Les Français établis au Canada au XVII^e siècle*. Paris et Montréal, Les Presses Universitaires de France, Les Presses de l'Université de Montréal, 1987, viii – 232 p., I.N.E.D., coll. « Travaux et documents », cahier n° 118.
- Université de Montréal, Département de démographie. Programme de recherche en démographie historique. Rapport de l'année (annuel depuis 1972-1973).